

Objet du marché : conception et réalisation d'une œuvre artistique pour la 80ème commémoration de la libération de Saint-Lô.

Lieu d'exécution : région Saint-Lô (50000 SAINT LO)

Caractéristiques principales :

Dans le cadre des commémorations de la libération de la ville Saint-Lô le 18 juillet 1944, par la 29e Division, l'Association Arts et Architectures à l'Ouest souhaite confier à un collectif d'artistes la conception d'une œuvre qui assurerait une visibilité et une identification pour commémorer le 80ème anniversaire de la libération de Saint-Lô.

Cette procédure s'adresse aux artistes professionnels, et l'Association souhaite que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à une équipe d'artistes (collectif entre 2 et 4 artistes), toute candidature individuelle sera rejetée.

La présence de l'œuvre devra être perceptible d'un large public, une œuvre monumentale adapté à son environnement et que s'accordera à des contraintes urbanistiques.

Montant de l'enveloppe :

Le montant affecté à la réalisation de l'œuvre s'élève à **50.000 €TTC**, comprenant les coûts de conception, de réalisation, d'acheminement et d'installation de l'œuvre et des taxes afférentes ainsi que la rémunération des artistes.

Lieu d'exécution de la commande :

Un lieu délocalisé dans la ville de Saint-Lô, sera mis à disposition comme atelier pour le collectif pour la réalisation de l'œuvre (visites guidées à destination des scolaires et visites libres au public seront organisées, jours et horaires à déterminer ultérieurement avec l'association et le collectif).

Délai d'exécution de la commande :

Réalisation de l'œuvre du 15 juin au 15 juillet 2024, achevée et installée.

Inauguration le 18 juillet 2024.

Conditions de participation :

La sélection des candidatures se fera à l'examen des dossiers de candidatures sur les garanties et capacités techniques, la sensibilité artistique au projet, les références.

La composition du collectif ne peut être modifiée entre la remise des candidatures et celle des offres.

Dossier de candidature :

- un curriculum vitae de chaque membre du collectif
- une garantie professionnelle de chaque membre du collectif (attestation Maison des artistes ou AGESEA, n° de SIRET, ou équivalent étranger)
- un dossier artistique de chaque membre du collectif, actualisé présentant les références (démarche artistique, visuels et textuels des œuvres les plus importantes-projets sous forme de catalogues d'exposition, CD, DVD, etc, et le cas échéant des réalisations dans le cadre de commandes publiques ou privées).
- une lettre de motivation sous la forme d'une « Note d'intention » dans laquelle le collectif présentera notamment sa sensibilité artistique au projet dans un contexte commémoratif.
- les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Limitation du nombre de candidats admis à présenter un projet :

L'ensemble des candidatures reçues seront examinées par le comité artistique. Trois collectifs au maximum seront admis pour présenter un projet.

Critères d'attribution et indemnisation :

Les 3 collectifs présélectionnés devront proposer un pré-projet incluant notamment une méthodologie et des orientations artistiques répondant au marché ainsi qu'une évaluation budgétaire. Le lauréat sera désigné par l'Association après avis d'un comité artistique. La sélection se fera à partir d'une analyse des projets avec audition des trois candidatures retenues. Le lauréat sera désigné à partir des critères suivants :

-Qualité artistique, en adéquation avec son époque d'émergence, créativité, lisibilité, relation avec le contexte architectural et fonctionnel, faisabilité technique et financière.

Il est prévu de verser une indemnité de **2000 €TTC** pour chacun des deux collectifs admis à présenter un projet et non retenus. L'Association peut décider, sur proposition du comité artistique, de réduire le montant de l'indemnité en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté.

Date et lieu d'envoi des candidatures :

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au **30 octobre 2023 à 17h00**.

Date limite de réception des maquettes : **15 janvier 2024**.

Date prévue pour l'envoi aux collectifs sélectionnés de l'invitation à présenter une maquette ou participer au dialogue : **10 novembre 2023**. Possibilité de visiter le lieu d'implantation de l'œuvre dans le Saint-Lois pour les collectifs sélectionnés.

Les candidatures doivent être remises à l'adresse suivante :

Enveloppe portant la mention « *réalisation d'une œuvre d'art pour le 80ième anniversaire de la libération de Saint-Lô* »

ARTS ET ARCHITECTURES A L'OUEST

Parc d'Activités Neptune 1

775, rue Louise Michel

50000 SAINT-LO (France)

Renseignements complémentaires adresser par mail **réf : AO2024**

3aouest@gmail.com

